

LA LEUCOSE BOVINE ENZOOTIQUE EN FRANCE
en 1983

B. TOMA *

=====

RESUME : Une carte assortie de commentaires indique la distribution des foyers de leucose bovine enzootique cliniquement exprimée en France en 1983.

SUMMARY : A map with comments shows the distribution of enzootic bovine leukosis outbreaks (with clinical signs), in France, in 1983.

*
* *

La leucose bovine enzootique est maladie légalement réputée contagieuse en France depuis le mois de mai 1981 (décret du 8 mai 1981).

Les déclarations de foyers de leucose bovine enzootique exprimée cliniquement sont regroupées et signalées dans le bulletin sanitaire de quinzaine par la Direction de la Qualité depuis cette date.

La figure 1 indique la distribution des foyers déclarés ou identifiés en France d'avril à décembre 1983.

L'étude de cette carte montre :

- ◇ d'une part, que des foyers de leucose bovine enzootique clinique sont enregistrés dans des départements de diverses régions ;
- ◇ d'autre part, que deux régions demeurent plus particulièrement infectées : le nord-est et le sud-ouest.

Cette carte n'est pas parfaitement représentative de la situation réelle de la leucose bovine enzootique en France puisqu'elle ne correspond qu'à la partie émergée de l'iceberg et qu'elle est certainement entachée de différents biais, mais elle fournit néanmoins un début d'informations précieuses sur une maladie qui sera l'objet de plus en plus de préoccupations et d'actions de lutte en France au cours des années à venir.

* Ecole nationale vétérinaire, Chaire de maladies contagieuses,
94704 Maisons-Alfort Cedex.

